



III. Conseils pour les communautés de foi

À l'occasion, une communauté locale peut se voir confrontée à une situation d'urgence. Il peut s'agir d'une urgence de santé publique telles une épidémie d'importance ou une pandémie, d'un désastre matériel ou d'une catastrophe naturelle, ou tout autre chose absolument imprévisible. Comme chrétiennes et chrétiens, nous sommes conviés à faire face à de telles urgences en mettant notre confiance en Dieu et en exprimant aux gens notre sollicitude compatissante et notre espérance.

En tant que membres d'une communauté de foi chrétienne, nous pouvons partager la compassion du Christ au sein de nos communautés de foi et à l'égard du milieu communautaire dans lequel nous sommes situés par une préparation soignée et bien informée concernant de telles éventualités. De cette façon, nous pourrions réduire l'impact d'une crise, dont les risques de propagation d'une maladie, et permettre ainsi à notre milieu de retrouver un fonctionnement normal le plus rapidement possible. Les membres du personnel ministériel prodiguent au public le réconfort d'une présence sacramentelle, du simple fait qu'ils sont visibles et disponibles. Pour accroître cette visibilité, le port d'un col cléricale (dit romain) peut s'avérer utile même s'il est inhabituel pour plusieurs membres du personnel ministériel.

A. Communications et administration

1. Coordination

- Constituer et rendre visible dans la communauté de foi ou la charge pastorale un comité des préparatifs d'urgence. Ce comité assure la liaison entre la région et la(les) communauté(s) de foi durant la situation d'urgence.
- Établir une chaîne téléphonique (arborescence de numéros de téléphone, liste de courriels, etc.) de toutes les personnes membres ou participantes des communautés de foi pour permettre une communication rapide (p. ex., annulation des cultes, listes de prières, etc.)

2. Préparation et formation

- Offrir des formations sur les situations d'urgence et s'assurer d'avoir à sa disposition le matériel et les ressources requis.



- Œuvrer en collaboration avec les instances locales du ministère de la santé et les services d'urgence.
- Intégrer le réseau des intervenants locaux en santé et en sécurité publiques, les services funéraires et autres instances qui dispensent des services. Veiller à ce qu'une liste exhaustive de ces groupes de service soit disponible pour les personnes clés qui assurent le leadership au sein de la paroisse.
- Être bien informé du contexte local et de ses particularités, par exemple les sources d'approvisionnement en eau, etc.
- Vérifier la disponibilité de trousse de premiers soins de même que l'identité de personnes formées en secourisme.
- Inviter les membres à vérifier périodiquement et à réapprovisionner leurs trousse de premiers soins et d'urgence personnelles.

3. Étudier les Lignes directrices pour la communauté de foi concernant les situations de santé (page 13).

- Établir en tant que groupe les modalités d'application de ces procédures dans votre contexte particulier.
- Élaborer des modalités de rechange pour des pratiques risquées – salutations, accolades et bises, l'offre de la paix en serrant la main, la manière de partager la sainte-cène, les visites, etc.
- Bien communiquer à la paroisse les raisons qui fondent la modification de telles pratiques avant l'apparition d'une situation critique, ce qui tempèrera les craintes et les préoccupations lors d'une éventuelle mise en place de ces modifications.

B. Plan à l'intention des personnes qui assurent le leadership et de ressources humaines

1. Veiller à mettre en place un protocole quant aux modalités de la prise de décision et au maintien des tâches principales dans l'éventualité où le processus habituel ne peut être maintenu.

- Chaque membre du personnel doit convenir d'une personne substitut.
- La personne qui assure la présidence de l'instance dirigeante et celle qui assure la trésorerie doivent aussi avoir une personne substitut.
- L'instance dirigeante doit veiller à ce qu'il y ait plus qu'une seule personne autorisée à transiger avec le service de paye ADP.
- La pasteure ou le pasteur et la personne qui assume la présidence devraient avoir en leur possession un exemplaire papier et en format numérique de la



liste des membres de la paroisse ainsi que les diverses coordonnées et renseignements pertinents au fonctionnement de la paroisse.

- Déterminer le personnel et les tâches essentielles qui doivent être maintenus sans interruption.

3. Déterminer les fonctions de leadership en situation de crise et la manière d'opérer en une telle situation, p. ex., la coordination de l'équipe pastorale.

Soutien pastoral

1. Inviter les communautés de foi à consigner des renseignements sur les proches parents de leurs membres, particulièrement en ce qui concerne les personnes qui vivent seules, si la chose est appropriée.
2. Constituer des réseaux de soins pastoraux de voisinage – en gardant à l'esprit qui est notre prochain.
3. Veiller à ce que ces réseaux soient de petite taille.
4. Veiller à ce que ces réseaux soient constitués, dans la mesure du possible, de personnes à distance de marche les unes des autres.
5. Nommer pour chaque réseau une personne-ressource responsable.
6. Distribuer des cartes de soins qui contiennent les renseignements principaux tels une liste des chaînes téléphonique, les numéros de contacts pastoraux, de contacts pour la prière, etc.
7. Constituer et habiliter des réseaux d'intervenantes et d'intervenants pastoraux laïques, incluant les personnes accréditées, sans toutefois s'y limiter.
8. Nommer et former des laïques disponibles pour faire de l'écoute téléphonique et pour offrir du soutien et un moment de prière aux personnes qui sont inquiètes ou en détresse d'une façon ou d'une autre.
9. Élaborer des pratiques et des procédures pour endiguer la propagation de maladies infectieuses entre le personnel ministériel et les membres de la paroisse ainsi qu'entre les membres entre eux. Évaluer divers niveaux de retenue et les mettre en application en période de grippe saisonnière est souhaitable. Cela peut inclure l'offre de la paix en serrant la main et le partage du calice lors de la sainte-cène.
10. Les communautés de foi devraient se procurer et réapprovisionner le matériel de protection adéquat à l'usage du personnel ministériel et pour les activités paroissiales, p. ex. :
11. tampons imbibés d'alcool pour utilisation régulière sur les téléphones et les claviers;



12. désinfectant pour les mains à base d'alcool à utiliser au moment de l'accueil des gens au culte et la salutation des visiteurs;
13. trousse de communion de voyage

C. Soutien liturgique et sacramental

En certaines circonstances il peut s'avérer impossible de se rassembler pour le culte. En ce cas, il importe de maintenir le lien communautaire par la prière. Voici quelques suggestions pour le faire.

1. Former et habiliter des leaders laïques à même d'offrir du soutien et de partager la prière, d'animer des célébrations commémoratives, des repas agapè, ainsi que des anciennes et anciens pour la communion lorsqu'il n'y a pas de personnel ministériel disponible.
2. Valoriser la prière du matin et du soir comme une activité commune de la communauté par ses membres dispersés. Convenir d'un moment particulier pour cette prière communautaire afin que les individus et les familles puissent se sentir reliés à une grande assemblée de prière. Lorsque la chose est possible, faire sonner les cloches pour indiquer cet appel à la prière. Convier d'autres groupes religieux de votre milieu à se joindre à cette prière commune, pour accroître ainsi cette communauté de bienveillance. Choisir des cantiques peut être une source de réconfort pour plusieurs. Les communautés de foi peuvent prêter des recueils de cantiques ou des enregistrements sonores aux membres pour une utilisation à domicile.
3. Planifier des options de rechange au culte public lorsqu'un tel rassemblement n'est pas possible. Annexe A : Les ressources pour les communautés de foi suggèrent différents outils en ligne pour aider en cela.
4. Les membres du personnel ministériel et des équipes pastorales sont informés des protocoles locaux de la santé publique et sont prêts à se conformer aux directives des instances locales de santé publique et des établissements de santé.
5. Le personnel ministériel doit être prêt à présider des funérailles dans un cadre œcuménique et interreligieux selon le cas.
6. Lorsque l'urgence de santé est grave, il peut s'avérer nécessaire de tenir des célébrations commémoratives après que la période d'urgence soit terminée afin que les gens puissent exprimer leur deuil et faire mémoire.



IV. Directives à l'intention des communautés de foi sur les situations liées à la santé

Des inquiétudes liées à la santé peuvent parfois avoir une incidence sur les activités des paroisses. Elles peuvent être liées à une urgence particulière ou à des avertissements des services de santé publique, mais elles peuvent aussi émaner du personnel ministériel ou des leaders de l'Église.

Le tableau suivant présente les activités déterminées, la période d'information (I) et la période de mise en œuvre (MO). Les phases sont celles établies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans le contexte d'une pandémie, mais en utilisant les définitions données à l'Annexe D, les communautés de foi peuvent les adapter à un contexte local moins dangereux, tel qu'une grave épidémie de grippe ou de maladie respiratoire connexe.

Il est nécessaire de procéder à l'information avant la mise en œuvre pour assurer une transition réussie entre les phases. Plus les gens sont informés, mieux ils sont en mesure de se préparer à faire face aux problèmes qui peuvent se présenter. Le service de santé publique local fournit des directives concernant les rassemblements publics en cas d'apparition de maladies de toute nature.

Activités	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5	Phase 6
Hygiène générale					
Lavage des mains	I, MO	→	→	→	→
Désinfection des mains	I, MO	→	→	→	→
Techniques sécuritaires de manipulation des aliments – obtenir les directives du service	I, MO	→	→	→	→



de santé publique local					
Rassemblement pour le culte					
Quoi faire quand on est malade	I, MO	→	→	→	
Accueil des membres de la paroisse (élimination des contacts physiques)	I		MO	→	
Partage de la paix – solutions de rechange sans contact	I		MO	→	
S'asseoir à bonne distance dans l'église	I		MO	→	
Pas de rassemblements; prières à domicile	I				MO
Communion :					
Coupe et pain communs	I, MO	→			
Éléments individuels	I		MO		
Pas de communion	I			MO	
Autres rassemblements					
Diminution des autres rassemblements que pour le culte :					
Réunions de gouvernance	I		MO		
Activités de formation chrétienne	I		MO		
Réunions sociales	I		MO		
Suspension des autres rassemblements que pour le culte :					
Réunion de gouvernance	I			MO	
Activités de formation chrétienne	I			MO	
Réunions sociales	I			MO	



Visite					
À domicile	I		MO	→	
Hôpitaux ou centres d'hébergement	I		MO	→	
Communion pour les personnes malades	I		MO	→	
Visite ou encouragement aux personnes en quarantaine	I			MO	→
Services de soutien – épicerie, courses, etc.	I			MO	→
Administration					
Autres manières de mener les activités	I		MO	→	→
Formation à domicile ou individuelle					
Information sur la vaccination contre la grippe	I, MO	→	→	→	
Renseignements sur les personnes avec qui communiquer en cas d'urgence	I, MO	→	→	→	
Prières à domicile	I		MO	→	→
Alimentation	I		MO	→	



V. Ressources éducatives pour la planification des mesures d'urgence

Les informations suivantes visent à aider les communautés de foi à être proactives dans l'adoption de pratiques saines et dans l'élaboration d'un plan en cas d'urgence.

Les méthodes de prévention

Les infections respiratoires ou par gouttelettes se propagent généralement par contact direct : de main à main, ou par gouttelettes lorsqu'une personne infectée parle, tousse ou éternue. Les risques comprennent les suivants :

7. se serrer les mains pendant ou après le culte;
8. transmettre la paix par un contact physique;
9. recevoir la communion, surtout par une coupe commune;
10. jouets pour les poupons et les enfants;
11. salles et activités de l'école du dimanche;
12. pause-café et activités sociales;
13. visite aux hôpitaux, centres d'hébergement, maisons de retraite, et personnes confinées à la maison.

Le lavage des mains est le moyen de défense le plus efficace dont nous disposons pour prévenir la transmission de l'infection.

1. Utiliser de l'eau chaude courante.
2. Tenir les mains avec le bout des doigts vers le bas.
3. Rincer les mains.
4. Appliquer du savon dans la paume des mains.
5. Se savonner les mains pendant au moins 20 secondes.
6. Faire tourner le bout des doigts dans la paume de chaque main pour bien nettoyer sous les ongles.
7. Rincer les mains, des poignets au bout des doigts.
8. Prendre une serviette en papier.
9. Sécher les mains.



10. Utiliser une serviette en papier pour fermer les robinets.

La désinfection des mains est la meilleure solution de rechange au lavage des mains.

14. Les mains doivent être exemptes de tout débris visible, et il faut utiliser une quantité suffisante de produit antiseptique pour couvrir les mains. Frotter les mains ensemble, en couvrant toute la surface des mains, jusqu'à ce que les mains soient sèches.

Que pouvons-nous faire? Apprendre aux gens à prendre soin de leurs mains :

1. Poser des affiches sur le lavage des mains à tous les éviers dans les cuisines et les cuisinettes, et aux lavabos dans les salles de bain. La plupart des services de santé publique fournissent de telles affiches.
2. Installer des distributeurs de savon et de serviettes en papier à chaque évier et lavabo, ainsi que des poubelles pour jeter les serviettes en papier.
3. Fournir des produits antiseptiques pour les mains à base d'alcool pour les responsables de l'accueil, le personnel ministériel et la paroisse. Ces produits doivent être placés aux endroits où l'on entre dans le bâtiment de l'église (aux entrées) et à l'entrée et à la sortie du sanctuaire.
4. Envisager des solutions de rechange pour les responsables de l'accueil et le partage de la paix pendant les périodes de l'année où le risque de contagion est élevé.

Prévention des maladies

1. Boire beaucoup d'eau ou de liquide.
2. Faire de l'exercice régulièrement.
3. Avoir une alimentation saine.
4. Réduire le stress.
5. Se reposer suffisamment.
6. Recevoir chaque année le vaccin contre la grippe.
7. Se laver les mains fréquemment sous l'eau courante tiède avec du savon, en particulier après avoir toussé ou s'être mouché.
8. Garder à portée de main un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
9. Rester à la maison lorsqu'on est malade.

Activités liées à l'alimentation

1. Se laver les mains avant de préparer et de manipuler des aliments.



2. Observer les bonnes pratiques de manipulation des aliments lorsqu'on prépare de la nourriture.
3. Nettoyer la vaisselle, les tasses à café, les ustensiles et les articles utilisés pour la communion au lave-vaisselle ou dans de l'eau savonneuse chaude, avec rinçage à l'eau chaude.
4. Communiquer avec le service de santé publique local pour obtenir des affiches à installer dans les aires de préparation des aliments.

Programmes de l'école du dimanche

1. Approvisionner les locaux utilisés pour l'école du dimanche en désinfectant pour les mains et en mouchoirs de papier et y mettre des poubelles, et approvisionner la pouponnière en fournitures pour bébé lavables ou jetables.
2. Superviser les enfants pendant le lavage des mains avant la collation.
3. Laver les tables et les surfaces nettoyables avec de l'eau et du savon après chaque utilisation.
4. Nettoyer les jouets fréquemment avec une solution désinfectante ou, lorsque c'est approprié, au lave-vaisselle.

Célébration de la sainte-cène

Dans notre liturgie, la coupe commune et le partage du pain sont des symboles importants de notre participation à la vie du Christ. Toutefois, lorsque le risque de propagation d'une maladie est accru par les contacts étroits ou le partage d'éléments communs, boire à une même coupe et partager le même pain peut entraîner des inquiétudes, en particulier pendant la phase V ou une phase ultérieure d'une épidémie.

Voici des suggestions de lignes directrices à adopter pour chacun des éléments de la célébration de la sainte-cène :

1. Bien que l'utilisation de la coupe commune continue de faire partie intégrante de la communion au sein de nombreuses communautés de foi, veuillez considérer les options suivantes lors de la préparation de la célébration de la sainte-cène :
 - a. L'intinction n'est pas une solution de rechange sécuritaire et doit être déconseillée. (Le contact entre le bout des doigts et le vin est inévitable.)
 - b. Disposer le calice sur la table de communion et permettre seulement au pasteur ou à la pasteure d'y boire le vin.



- c. Prévoir des gobelets individuels pour le vin de communion. Si des coupes de verre sont utilisées, il est impératif de les nettoyer avec de l'eau savonneuse très chaude et de les rincer à l'eau chaude.
 - d. Couvrir les éléments d'un linge ou avec les couvercles fournis (dans le cas de plateaux de service individuels).
 2. Le partage d'un pain commun est aussi un élément traditionnel de la communion. Prévoir une solution de rechange en plus du pain commun peut être un moyen d'atténuer les inquiétudes liées au partage d'éléments communs. Veuillez considérer les options suivantes :
 - a. Disposer dans l'assiette un grand pain et devant celui-ci de gros cubes de pain pour les personnes choisissant de ne pas partager le pain commun.
 - b. Utiliser uniquement des cubes individuels.
 - c. Couvrir toutes les assiettes d'un linge propre ou des couvre-assiettes fournis.
 3. Dans les cas où le partage de la communion n'est pas effectué parce qu'on juge qu'il présente un risque élevé, continuez de disposer les éléments (le pain et la coupe commune) sur la table de communion.
 4. Veuillez observer en tout temps les bonnes pratiques de nettoyage des mains et de manipulation sécuritaire des aliments.
 - a. Il faut bien se laver les mains et bien nettoyer toutes les surfaces avant de manipuler les éléments ou les contenants.
 - b. Tous les contenants doivent être lavés avec de l'eau chaude et savonneuse, puis rincés et séchés avant d'être rangés.
 - c. Les célébrantes ou les célébrants laïques des sacrements ou les personnes responsables du service de la communion doivent aussi observer les bonnes pratiques d'hygiène, notamment se laver les mains avant le service. En ce qui concerne les désinfectants pour les mains à base d'alcool, il revient à la paroisse de discuter de la façon de les utiliser ou non dans le contexte du service.

Il existe plusieurs articles concernant l'utilisation de la coupe commune et les préoccupations sanitaires connexes. Pour de plus amples renseignements, faites une recherche en utilisant le terme coupe commune dans Internet.